

## INFO COVID-19 PROGRAMMATION DES LOISIRS AUTOMNE 2020

- **ARRIVÉ-DÉPART ET LAVAGE DES MAINS**
  - Les participants pourront arriver 15 minutes avant le début du cours et devront quitter au plus tard 15 minutes après la fin de l'activité.
  - Désinfectez-vous les mains en arrivant.
  - Lavez-vous les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique avant de quitter le lieu de pratique.
  
- **MASQUE**
  - Le port du masque est obligatoire en tout temps, sauf pendant l'activité.
  
- **DISTANCIATION PHYSIQUE**
  - Respectez en tout temps la règle de distanciation physique de 2 mètres, et ce, tant lors de la pratique que dans les aires de passage.
  - Les poignées de main, les accolades et tout autre contact physique doivent être évités.
  
- **ÉTIQUETTE RESPIRATOIRE**
  - Se couvrir la bouche et le nez lors d'éternuement, utiliser des mouchoirs ou son coude replié, et se laver ou se désinfecter ensuite les mains et la partie du corps utilisé pour couvrir le nez et la bouche.
  
- **MATÉRIEL**
  - Aucun prêt de matériel n'est possible. Il est de la responsabilité de chaque participant d'apporter le matériel requis pour l'activité (tapis de yoga, poids, etc.).
  - Aucun abreuvoir ne sera en fonction. Les participants doivent apporter leur bouteille d'eau remplie.
  
- **REGISTRE DE PRÉSENCES**
  - Les participants devront donner leur heure d'arrivée ainsi que l'heure de départ à l'intervenant de l'activité, et ce, à chaque cours.
  
- **MESURES SANITAIRES**
  - Le respect des mesures émises par la Santé publique est de mise. Dans le cas où un participant ne respecterait pas les règlements, la Ville pourra retirer le participant du groupe, et ce, sans remboursement. Pour toutes les informations en lien avec reprise des activités sportives, de loisir et de plein air en contexte de COVID-19: <https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/reprise-activites-sportives/>.
  - Guide des consignes sanitaires à suivre lors de la pratique d'activités physiques, sportives, de loisir ou de plein air : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/MEES\\_Consignes\\_Reprise\\_LS.pdf?1591289146](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/MEES_Consignes_Reprise_LS.pdf?1591289146)
  
- **CONSIGNES D'ISOLEMENT**
  - Si vous présentez des symptômes, avez reçu un résultat positif ou êtes considéré comme contact étroit d'un cas de COVID-19, demeurez à la maison et informez votre intervenant.